

## Real stories of our clients related to commercial health insurance

**Case 1:** *Parents from Russia, who were in the Czech Republic on long-term study stays, had twins born prematurely, one suffering from a congenital heart defect and the other from other diseases. The twins had to be born prematurely precisely because of this defect, otherwise they could have died. After birth, both children required very demanding postnatal care, with the debt for care now amounting to approximately CZK 3 700 000 (approx. 145 000 EUR). There was nothing the parents could have done to prevent this situation, as there was no indication of such complications initially. The mother was commercially insured for the birth, the insurance covered only a very small part of the debt.*

**Case 2:** *Parents from Vietnam, who both work in the Czech Republic and are therefore themselves covered by public health insurance, had a child born prematurely with serious birth defects. Before the parents applied for asylum for the child on humanitarian grounds, a debt of about CZK 1.6 million (approx. 62 800 EUR) was incurred. Unfortunately, the child died a few months later.*

**Case 3:** *After 6 years of residence in the Czech Republic, a family from Uzbekistan has applied for permanent residence. The husband worked as an employee in an international company, the wife was an accountant. They wanted to have their first child, but the pregnancy was still not going well, so the wife underwent minor surgery for diagnostic purposes on the recommendation of her gynaecologist. This medical service was expected to be paid for by a commercial insurance company with which the woman had arranged comprehensive health insurance. Nevertheless, the commercial insurer's staff called the doctor several times to try to convince him that the procedure was unnecessary. This did not work, and the insurance company had to pay for the service provided. After a few months, the insurance expired, and the insurance company did not want to renew the contract. With the help of a lawyer, the lady managed to push the commercial insurance company to extend the policy for another year. However, a few weeks later, the lady received a letter from the insurance company stating that her health insurance contract had been terminated without giving any reason. Other commercial insurance companies also refused to insure her, claiming she was too "risky". For this reason, she no longer fulfilled the legal condition and was also threatened with cancellation of her long-term residence in the Czech Republic. Fortunately, a month later, she was granted permanent residence in the Czech Republic, thus entering the public health insurance system.*

**Case 4:** *A family from the countries of the former Soviet Union has two children; they pay commercial insurance of 38,000 CZK a year for the younger one and 25,000 CZK a year for the older one. From a client's testimony: "When my older son had a viral infection a month ago, the doctor told him that there was nothing he could do for him unless he paid for the visit out of pocket in cash. Fortunately, I had also had the flu before that, so I gave him my antibiotics and I finished treating my sore throat during our summer vacation at home, where we can buy antibiotics over the counter."*

**All of these cases were recorded before the monopoly on commercial health insurance entered into force; the amounts of insurance increased substantially after the new law was passed.**

## Histoires réelles de nos clients en matière d'assurance de santé commerciale

**Cas 1 :** *Des parents russes, qui se trouvaient en République tchèque pour des séjours d'études de longue durée, ont eu des jumeaux nés prématurément, l'un souffrant d'une malformation cardiaque congénitale et l'autre d'autres maladies. Les jumeaux ont dû naître prématurément précisément à cause de ce défaut, sinon ils auraient pu mourir. Après la naissance, les deux enfants ont nécessité des soins postnataux très exigeants, dont la dette s'élève aujourd'hui à environ 3 700 000 CZK (environ 145 000 EUR). Les parents n'auraient rien pu faire pour éviter cette situation, car rien ne laissait présager de telles complications au départ. La mère était assurée commercialement pour l'accouchement, l'assurance ne couvrant qu'une très petite partie de la dette.*

**Cas 2 :** *Des parents originaires du Vietnam, qui travaillent tous deux en République tchèque et sont donc eux-mêmes couverts par l'assurance de santé publique, ont eu un enfant né prématurément avec de graves malformations congénitales. Avant que les parents ne demandent l'asile pour l'enfant pour des raisons humanitaires, une dette d'environ 1,6 million de CZK (environ 62 800 EUR) a été contractée. Malheureusement, l'enfant est décédé quelques mois plus tard.*

**Cas 3 :** *Après 6 ans de résidence en République tchèque, une famille originaire d'Ouzbékistan a demandé la résidence permanente. Le mari travaillait comme employé dans une entreprise internationale, la femme était comptable. Ils voulaient avoir leur premier enfant, mais la grossesse ne se passant pas bien, l'épouse a subi une intervention chirurgicale mineure à des fins de diagnostic sur recommandation de son gynécologue. Ce service médical était censé être payé par une compagnie d'assurance commerciale auprès de laquelle la femme avait souscrit une assurance maladie complète. Néanmoins, le personnel de l'assureur commercial a appelé le médecin à plusieurs reprises pour tenter de le convaincre que l'intervention n'était pas nécessaire. Cela n'a pas fonctionné, et la compagnie d'assurance a dû payer pour le service fourni. Après quelques mois, l'assurance a expiré, et la compagnie d'assurance n'a pas voulu renouveler le contrat. Avec l'aide d'un avocat, la dame a réussi à pousser la compagnie d'assurance commerciale à prolonger le contrat d'un an. Cependant, quelques semaines plus tard, la dame a reçu une lettre de la compagnie d'assurance indiquant que son contrat d'assurance maladie avait été résilié sans donner de raison. D'autres compagnies d'assurance commerciales ont également refusé de l'assurer, sous prétexte qu'elle était trop "risquée". Pour cette raison, elle ne remplissait plus la condition légale et était également menacée d'annulation de sa résidence de longue durée en République tchèque. Heureusement, un mois plus tard, elle a obtenu la résidence permanente en République tchèque, ce qui lui a permis de bénéficier du système public d'assurance maladie.*

**Cas 4 :** *Une famille originaire des pays de l'ancienne Union soviétique a deux enfants ; elle paie une assurance commerciale de 38 000 CZK (environ 1500 EUR) par an pour le plus jeune et de 25 000 CZK (environ 990 EUR) par an pour le plus âgé. Extrait du témoignage d'un client : "Lorsque mon fils aîné a eu une infection virale il y a un mois, le médecin lui a dit qu'il ne pouvait rien faire pour lui à moins qu'il ne paie la visite de sa poche en espèces. Heureusement, j'avais aussi eu la grippe avant cela, alors je lui ai donné mes antibiotiques et j'ai fini de soigner mon mal de gorge pendant nos vacances d'été à la maison, où nous pouvons acheter des antibiotiques en vente libre. "*

**Tous ces cas ont été enregistrés avant l'entrée en vigueur du monopole de l'assurance de santé commerciale ; les montants d'assurance ont considérablement augmenté après l'adoption de la nouvelle loi.**